

Lisez encore mieux !

DIRECT NEWS

QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GENERALES - ISSN : 2712-6897 - N° 1181 - LUNDI 22 JANVIER 2024 • PRIX : 100 FCFA

Dawul Coow.....

Il sera difficile de pronostiquer lors de cette présidentielle 2024. Les paris sont très ouverts. En charge aux différentes coalitions de trouver les stratégies porteuses pour triompher. En tout état de cause, le peuple anonyme sait se faire respecter au moment des grands choix.

EXCLUSIF

DR CHEIKH DIALLO SUR LA PRESIDENTIELLE 2024

« LE SECOND TOUR EST MAINTENANT UNE CERTITUDE »



Page 3

- Amadou Ba est l'homme à abattre ou l'homme qui peut battre
- Le parrainage 2024, une passoire et non un filtre
- Macky Sall quitte les projecteurs mais reste en coulisses
- L'élection la plus coûteuse : environ 50 milliards
- Le déroulement du scrutin pourrait aller jusqu'à 20h
- À moins d'un cataclysme, le report est impossible !

ABDOU KHAFOR TOURÉ MOBILISE À WAKHINANE NIMZATH ET LÂCHE :



P.4

« Les tenants de la thèse du report sont des plaisantins »

PRÉSIDENTIELLE 2024



P.4

La vision de Pape Modou Fall

Karim Wade écarté : "Il n'existe aucune voie de recours", d'après Me Pape Sène



Karim Wade ne participera pas à l'élection présidentielle du 25 février prochain. Sa candidature a été rejetée par le Conseil constitutionnel, après avoir souligné le fait que le décret entérinant sa renonciation à la nationalité française était postérieur à sa déclaration sur l'honneur figurant dans son dossier de candidature. Le fils de l'ancien président Abdoulaye Wade a toutefois promis de saisir les juridictions internationales. Un combat qui semble être perdu d'avance. Invité de l'émission "Grand Jury" de la RFM de ce dimanche, Maître Pape Sène a fait savoir que « la décision du Conseil constitutionnel qui a été rendu et qui proclame la liste définitive des candidats n'est susceptible d'aucune voie de recours ». Il s'agit, d'après l'avocat, des « dispositions de l'article 92 alinéa 5 de la Constitution ». Et que l'étape de la liste provisoire est aujourd'hui « dépassée ». Autrement dit : la liste publiée est définitive. Dans le même sillage, Me Sène a salué « la bonne santé de notre démocratie, l'évolution de notre démocratie qui fait que aujourd'hui, le Sénégal se retrouve avec une vingtaine de candidats ». Une première dans « l'histoire institutionnelle du pays et politique du Sénégal ». Ce qui révèle, selon lui, « la maturité des acteurs politiques », mais aussi celle de la population sénégalaise. Maître Pape Sène estime « qu'aujourd'hui, le Sénégal a encore montré à la face du monde qu'il est une grande démocratie, que l'Etat de droit est une réalité ».

Aminata Touré après son exclusion de la Présidentielle : « Nous allons soutenir un candidat »

Aminata Touré ne participera à la Présidentielle 2024. L'ancien Premier ministre a révélé le profil de candidat qu'elle soutiendra durant ces joutes. « Sans grande surprise, le Conseil Constitutionnel a confirmé la volonté du Président Macky Sall de nous écarter injustement de l'élection présidentielle après nous avoir illégalement expulsés de l'Assemblée nationale », écrit-elle sur X. « Cette nouvelle forfaiture ne fait que renforcer notre volonté d'en finir définitivement avec son régime en contribuant à battre le candidat de Benno Bokk Yaakaar, Amadou Ba, qui ne devra pas aller au second tour », ajoute-t-elle. Concernant sa posture pour cette Présidentielle, Aminata Touré a dressé le profil du candidat qu'elle soutiendra. « Nous serons actifs dans l'élection à venir en soutenant le candidat capable d'incarner un changement véritable. Nous organiserons rapidement nos consultations internes pour choisir le bon candidat. Je vous remercie tous pour votre soutien sans faille. Plus que jamais, restons engagés pour le Sénégal », termine-t-elle.

Présidentielle de 2024 : la réaction de Amadou Ba sur la publication de la liste définitive des candidats

Le candidat de la coalition Benno Bokk Yaakaar Amadou Ba a brisé le silence après la publication de la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle du 25 février prochain, ce samedi 20 janvier. « Je me félicite de cette décision qui constitue un tournant décisif dans la conduite du processus électoral de notre pays. Ceci marque encore une fois la vitalité de la démocratie sénégalaise, sous le contrôle d'institutions républicaines fortes et impartiales », a déclaré le chef du gouvernement. « A partir d'aujourd'hui, notre attention est portée sur la préparation de la campagne électorale qui nous donnera l'occasion de partager avec nos compatriotes, notre offre programmatique pour un Sénégal prospère dans l'unité, la stabilité et la paix. J'invite toutes les Sénégalaises et tous les Sénégalais à œuvrer pour faire de l'élection présidentielle un moment fort de consolidation de notre démocratie et du renforcement des institutions de la République », ajoute-t-il. Enfin, renchérit Amadou Ba, « j'exhorte les militants et sympathisants de la grande

Avancée de la mer : Kafoutine lance un SOS



La situation empire à Kafoutine. Après la montée des eaux de l'océan, la semaine dernière, menaçant le cimetière, le site historique, culturel et religieux d'El Hadj Omar Foutiou Tall et d'autres sites touristiques, les eaux ont aussi grignoté la route qui relie les îles de cette localité. Le maire David Diatta alerte : "Les îles de Kafoutine sont en train de disparaître. Ce n'est pas une menace, mais c'est un fait, parce que la bande continentale est prise en étau. Cette bande qui sépare la terre ferme de Kafoutine aux îles est maintenant fortement impactée et elle est en train de disparaître." Cette partie continentale fait face aux rizières et au village de Kafoutine. De ce fait, pour David Diatta, si rien n'est fait, les îles de Kafoutine vont disparaître. Le danger est donc permanent, d'après le maire. Et le spectacle qu'offrent le site d'El Hadj Omar Foutiou Tall et le cimetière est "vraiment désolant", indique David Diatta. Il persiste : "On est sur une bombe écologique". Parlant des pertes

que risque la station balnéaire avec l'occupation de ces deux sites par les eaux, l'édile dit qu'il est primordial et urgent de prendre des mesures pour éviter le pire. Il explique que la partie qui relie les îles de Kafoutine est maintenant coupée avec la montée puissante des eaux. Il faut attendre la marée basse pour pouvoir circuler sur cette bande de terre gagnée par l'érosion côtière. Le maire Kafoutine précise qu'il faut des actions urgentes, afin de mettre en place des infrastructures de protection du littoral, avec des brises de mer et des rochers. Ainsi, David Diatta alerte les autorités étatiques sur le danger qui guette cette commune balnéaire. Il sensibilise les défenseurs des Droits de l'homme et la société civile sur cette situation préoccupante de Kafoutine. Tout comme la communauté internationale afin de sauver cette localité avant que l'irréparable ne se produise. David Diatta Maire espère ardemment que l'Etat va déclencher le plan ORSEC pour sauver Kafoutine.

Gabon: des hommes armés saccagent le domicile du président de la CEEAC, l'Angolais Gilberto da Piedade

À l'issue du dernier sommet de la CEEAC (Communauté économique des États de l'Afrique centrale), le Gabon avait rappelé son ambassadeur en Angola. Le diplomate n'est toujours pas de retour à Luanda suite à une attitude jugée inamicale de l'Angola envers les autorités de la transition gabonaise. Jeudi 17 janvier, le domicile du président de la Commission de la CEEAC a été attaqué à Libreville par des « hommes armés, dont certains portaient l'uniforme des forces armées gabonaises ». Luanda exige des autorités gabonaises « des explications ». Selon les faits racontés par le président de la Commission de la CEEAC dans sa note verbale, les cinq individus sont entrés par effraction dans la résidence malgré la résistance des gardiens. Il était 9h30. Gilberto da Piedade Verissimo était absent. Toutes les pièces ont été fouillées. Des portes défoncées. À 15h, les mêmes hommes armés sont revenus. Cette fois-ci, le président de la Commission était présent. Ce général des forces armées angolaises aurait été personnellement menacé. Le lendemain, le président de la Commission a saisi le gouvernement gabonais via une note verbale. Libreville a promptement dépêché des policiers sur place et ouvert une enquête. Luanda a immédiatement convoqué le chargé d'Affaires du Gabon en Angola pour obtenir des explications. Les relations entre le Gabon et l'Angola ne sont pas au beau fixe. Le président angolais est d'ailleurs l'unique président d'Afrique centrale à n'avoir pas déroulé le tapis rouge au président de la transition gabonaise. Lors du dernier sommet de la CEEAC le 15 décembre en Guinée équatoriale, l'Angola se serait montré intraitable sur l'application des sanctions contre le Gabon.

Guinée: trois morts et dix blessés en marge des festivités après le match gagné contre la Gambie

Alors que la Coupe d'Afrique des Nations bat son plein, une nouvelle vient assombrir les festivités. En Guinée, lors de célébrations de la victoire du Syli national face à la Gambie, trois personnes sont mortes et plusieurs dizaines d'autres ont été blessées. Cela s'est passé, vendredi 19 janvier, à Conakry, juste après le match. Les rues de la capitale guinéenne étaient pleines de supporters vendredi soir, notamment des jeunes, en surnombre sur des motos ou bien juchés sur le capot de véhicules, comme on peut le voir sur de nombreuses vidéos postées sur les réseaux sociaux, des faits confirmés par une source policière. C'est dans cette effervescence de joie, déclenchée par la victoire de la Guinée 1-0 face à la Gambie, que deux véhicules roulant à vive allure sont entrés en collision, toujours selon cette même source. Depuis vendredi soir, les messages affluent sur les réseaux. Quand certains adressent leurs condoléances, d'autres appellent à plus de prudence sur la route. Parmi eux, figure NGAary Din. Visiblement ému, ce chanteur originaire de Guinée a tenu à s'adresser à travers une vidéo : « Une victoire, une des moindres. Une victoire qui n'en vaut même pas la peine, je peux le dire. C'est juste une compétition, les gars. Et vous vous donnez la mort pour rien. Excès de vitesse, excès de consommation... Redescendons sur terre, les gars, s'il vous plaît. »

Lisez encore mieux !
DIRECTNEWS

Liberté 6 Extension • BP : 45 501 Dakar-Fann
Tel : (221) 33 827 54 44
Site web : www.directnewsinfo.com
E mail : directnews@gmail.com

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Pape Diogoye FAYE
COORDONNATEUR : Pape Alioune MBAYE
DIRECTEUR DE PUBLICATION : Mademba Ramata DIA
REDACTEUR EN CHEF : Amadou Seck
GRANDS REPORTERS : Mohamed THIOUNE

LA REDACTION

Adama FAYE
Papa Latyr FAYE

INFOGRAPHIE & MONTAGE

Papis Laye D. • M. FAMA

Service commercial

Tél : 77 565 79 06
• directnews@gmail.com

REPORTER PHOTOGRAPHE

Max MBAYE

Impression : AFRICOM Distribution : ADP

DR CHEIKH DIALLO SUR LA PRÉSIDENTIELLE 2024

« Le second tour est maintenant une certitude »

Fondateur de l'Ecole d'Art Oratoire et de Leadership (EAO-Afrique) Cheikh Omar Diallo est Docteur en Science politiques et Consultant en Communication et Leadership. Son riche parcours s'étend au cœur des campagnes présidentielles depuis la première alternance en 2000 en tant que Journaliste, puis Conseiller en communication et aujourd'hui il a accompagné les leaders et managers du Sénégal et de la sous-région. À un mois de la présidentielle, il décrypte et analyse les enjeux d'un scrutin inédit.

Direct News-2024 est une année cruciale pour les élections dans le monde ?

C. DIALLO-Exact ! 2024 : une année d'épreuves pour les démocraties et l'année-record des élections. Un habitant de la Terre sur deux devrait aller aux urnes. Quatre milliards de personnes concernées, soit plus de la moitié de la population mondiale. Au cœur de cette super-année électorale – 80 élections environ – il faut compter des élections dans les dix nations les plus peuplées du globe, une quarantaine de scrutins en Europe et plus d'une vingtaine en Afrique. Telle est la pierre angulaire des scrutins présidentiels et législatifs. De janvier à décembre, des pays comme le Sénégal, le Ghana, la Mauritanie, l'Afrique du Sud, l'Algérie, la Tunisie, l'Éthiopie, le Rwanda, la Namibie, les États-Unis, la Russie, l'Inde, le Bangladesh, l'Indonésie, le Pakistan, le Mexique et le Mozambique etc., seront à l'affiche. La coupe du monde des élections, en somme.

Et donc quelle lecture faut-il en faire ?

Deux certitudes se dégagent : D'une part, Vladimir Poutine sera réélu pour un cinquième mandat et Paul Kagamé remplira pour un quatrième, les chances de come back de Donald Trump seront intactes. D'autre part, la montée des extrémismes et des populismes sera inquiétante.

Vous parlez de super-année électorale, au même moment on évoque le report de la présidentielle sénégalaise... L'avez-vous envisagé ?

Je vais essayer de faire court et bref. Depuis 1960, sur onze scrutins présidentiels aucun n'a été reporté. Le report exige plusieurs conditions, notamment la survenance de circonstances exceptionnelles prévues par l'article 34 de la Constitution. Pour faire simple, il faudra deux contraintes majeures qui ne sont pas cumulatives : D'une part, en cas de décès d'un des 20 candidats avant le premier tour, de nouvelles candidatures sont acceptées. Dans ce cas, le Conseil constitutionnel reporte le scrutin à une nouvelle date. D'autre part, si l'un des deux candidats en tête décède ou se retire après la proclamation des résultats du premier ou du second tour, les 7 sages constatent

le décès ou le retrait, puis fixent une nouvelle date du scrutin. Ces situations rares et exceptionnelles sont appelées en Sciences politiques « contraintes internes du report ». À côté, on pourrait envisager « des contraintes externes du report ». Il s'agit de graves événements d'ampleur nationale ou internationale : crise sanitaire grave, catastrophe naturelle dévastatrice, entrée en guerre, entre autres ou alors tout ce qui pourrait déclencher l'état d'urgence ou de siège. Dans de tels cas, le report devient une évidence. Sauf cataclysme, ce scrutin aura bel et bien lieu le 25 février 2024.

Report ou pas, vingt candidats se disputent le fauteuil de Macky Sall. Un Record ?

En effet, c'est l'élection la plus onéreuse jamais organisée au Sénégal, environ 50 milliards FCFA. Le plus grand défi sera celui de l'organisation, de la tenue et de la sincérité du scrutin : 20 candidats pour un fichier global de 7.500.000 inscrits ; 150 millions de bulletins de vote ; 18.000 bureaux de vote [des bureaux vont ouvrir et fermer tard] et 2h30 d'antenne par jour pour tous les candidats. Vous conviendrez avec moi que le parrainage version 2024 est plus une passeoire qu'un filtre. En 2019, il n'y avait que 5 prétendants, le scrutin avait coûté 15 milliards (chiffre officiel). Cela dit, il y a deux observations préalables : le président sortant et le principal leader de l'opposition sont hors-jeu. Notez bien : Macky Sall quitte le pouvoir mais ne s'éloigne pas des affaires du pays. Il quitte les projecteurs mais reste en coulisses. Ce n'est pas pour rien qu'il est confirmé chef de parti. Tandis qu'Ousmane Sonko demeure la première réalité politique incontestable. C'est une montagne, on l'aime ou on ne l'aime pas, on s'en f.t. Elle est là ! Et puis, imagine-t-on une coupe du monde sans le Brésil ? Leur combat à mort se fera par candidats interposés.

Quelles sont les conséquences directes et immédiates de la pluralité de candidatures ?

Pour bien décrypter les enjeux, il ne serait pas inintéressant de regrouper les 20 candidats en quatre blocs non-homogènes.

Lesquels ?

Les radicaux, les centristes, les



dissidents et les non-alignés. Les radicaux sont : Bassirou Diomaye, Habib Sy, Déthié Fall, Cheikh Tidiane Dièye, Mamadou Lamine Diallo et Boubacar Camara. Ils ont pour masterchef Ousmane Sonko. À côté, l'intraitable et identifié remarquable Thierno Alassane Sall, le bourreau de la candidature de Karim Wade. Plus ou moins liés à ce bloc radical, on peut citer trois grands brûlés du parrainage : Aminata Touré (forte capacité de nuisance) Bougane Gueye Dani (grande capacité médiatique) et Abdourahmane Diouf (bonne capacité technique). Les centristes sont : Khalifa Sall, Idrissa Seck et Malick Gackou. Leurs expériences respectives de l'État, des institutions et de la politique, les éloignent des extrêmes. Les dissidents : Mahammad Boun Abdallah Dionne, Aly Ngouille Ndiaye et El Hadji Mamadou Diao. Indubitablement, au premier tour, ils iront labourer dans la même surface électorale qu'Amadou Ba. Logiquement, une partie de leur électorat retournera à la roche-mère, en cas de second tour. Les non-alignés : Aliou Mamadou Dia du P.U.R - une force constante entre 3-4% - le député Pape Djibril Fall, le top manager Anta Babacar Ngom, l'homme d'affaires Serigne Mboup et les deux médecins Rose Wardini de Lattingué et Daouda Ndiaye. Attention ! Les petits ruisseaux font les grandes rivières : Faut pas les négliger. Ils attendent le second tour pour monnayer leurs voix, si petites soient-elles.

Idrissa Seck, Khalifa Sall, Aly Ngouille, Dionne, Déthié Fall, Diomaye Faye, Cheikh Tidiane Dièye, Malick Gackou, etc., 19 prétendants face à Amadou Ba n'est-ce pas trop ?

Amadou Ba est l'homme à abattre ou l'homme qui peut battre. Il sera donc au centre de toutes les attentions. Un regard 360° rappelle que l'excellence étatique coule en lui. Il est le candidat des investisseurs, des partenaires étrangers, des riches

et des classes aisées. Soutenu par une large coalition de partis, Amadou Ba possède des moyens financiers et logistiques colossaux - suprême avantage et lourd inconvénient - il bénéficie du soutien de Macky Sall. Malgré tout, la machine tarde à imprimer parce qu'il lui manque de devenir le candidat du peuple au sens populaire. Issu d'un quartier populaire de Dakar, il cherche paradoxalement la clé de contact pour pénétrer les couches défavorisées. Le code d'accès de cette connexion magique est bien gardé par Sonko et ses lieutenants.

Que doit-il faire pour mettre en marche cette imprimante ?

Je n'ai pas la prétention de savoir... Toutefois, il me plaît de refaire la même recommandation que j'avais faite au Premier ministre d'alors Macky Sall dans mon premier livre [Si près, si loin avec Wade, éditions Hachette 2007]. Comme Macky l'a fait avec Wade, Amadou Ba doit enfin se désenvouter de la tutelle ombrageuse de Macky Sall et s'en affranchir. Il est temps de dé-standardiser son discours ; c'est le moment de s'émanciper et de se révéler aux Sénégalais. Car cette présidentielle-là pourrait se jouer sur le fil.

Alors êtes-vous d'en train d'envisager un second tour sans le dire ?

C'est une certitude mathématique. Dans une de nos publications scientifiques, après un monitoring d'une centaine de présidentielles dans le monde, nous avons noté, à quelques exceptions près que lorsque le président sortant est préalablement sorti de la course, le scrutin impose en règle générale un second tour. Nous l'avons appelée « la loi de la gravité électorale ».

À votre avis, si deuxième tour il y a, ça sera à l'avantage de qui ?

Je ne sais pas. Mais je constate que rien ne sert d'être premier au premier tour avec plusieurs points à rattraper comme ce fut le cas en 2000 entre Diouf-Wade (41% vs 31%) et entre Wade-Macky (34% vs 26%). En fait, être en tête au premier tour ne garantit pas la victoire finale. C'est pourquoi, il faudra de la vista stratégique : les contrats de coalitions autour d'une gouvernance de consensus, les possibles reports de voix, les probables consignes de vote et des intentions des primototants (350.000 inscrits environ) sont des éléments cruciaux à étudier minutieusement. In Fine, le candidat le mieux placé de l'opposition se retrouverait au second tour, mais rien n'est garanti. Et, après le second tour, j'inviterai les Sénégalais à envisager un troisième tour : les législatives anticipées.

Si l'on suit votre logique, le président élu va dissoudre l'Assemblée nationale ?

Obligé ! Le futur président devra inévitablement dissoudre l'Assemblée. Sinon, il ne pourra pas faire voter des lois d'envergure jusqu'en 2027 – date de fin de la législature. Pour rappel, depuis les législatives de 2022, la majorité absolue est introuvable dans un hémicycle à la fois instable, ingérable et incontrôlable. Conséquence directe : la majorité relative actuelle est dans l'incapacité chronique de faire passer une loi d'importance. Avec ce régime d'assemblée - c'est le terme technique en Droit constitutionnel - la dissolution devient un impératif politique. C'est pourquoi, le président nouvellement élu - issu des radicaux, des centristes ou des dissidents - n'aura d'autre choix que la dissolution. En règle générale, dans l'euphorie du nouveau mandat présidentiel, les dynamiques électorales perdurent et se retranscrivent dans les urnes lors des premiers scrutins suivants. Qui votera verra !

PAR A .S

PRÉSIDENTIELLE 2024

La vision de Pape Modou Fall

Pape Modou Fall jette un regard sur la présidentielle 2024. Il s'interroge sous des angles différents. Nous reproduisons sa réflexion.

Amadou Bâ incarne la sagesse, l'attention, cultive la sérénité et rassuré par sa demande et son esprit rassembleur.

N'est-ce pas les qualités tant attendues pour porter un manager de notre cher pays de la téraanga, le Sénégal?

Pour rappel, il suffit de jeter un coup d'œil sur le rétroviseur de ce haut fonctionnaire ayant occupé des stations de confiance dans les organes les plus sensibles de l'Etat. Les temps forts de Monsieur Amadou BA ont été toujours marqués par sa maîtrise des dossiers, la diligence dans les affaires et la courtoisie dans son approche. N'est-ce pas, ce sont ces critères tant attendus d'un homme d'État. Il l'est jusqu'au bout des ongles.

Toujours pour mémoire, le Premier Ministre Amadou BA, candidat de la grande coalition victorieuse, BBY, a toujours relevé le défi des missions qui lui sont toujours assignées notamment Directeur Général des impôts et des domaines, Ministre des finances et du budget, Ministre des affaires étrangères et Premier Ministre.

Sans oublier sa contribution sociale et internationale qu'il a toujours apportée aux concitoyens d'ici et d'ailleurs.

Ce formateur chevronné de la prestigieuse école, l'ENA, a imprimé sa marque d'expériences et de rigueur. Ses qualités sont reconnues et appréciées par toutes, même les néo-opposants.

Chers concitoyens, Les vertus de notre cher Sénégal doivent être sauvegardées par un Président de cette envergure, aux qualités sociales, humaines et professionnelles incontestables. Notre candidat incarne toutes ses valeurs et qualités humaines qui lui ont permis de poser des actes de consolidation de l'unité nationale et de la cohésion sociale au moment où d'autres prétendants à la station suprême de notre République s'attardaient sur des aspects puériles qui frisent parfois même le ridicule. C'est ce qui lui a permis de gagner une longueur d'avance sur ses adversaires qui ne lui arrivent pas à la cheville. En s'appuyant sur les réalisa-



tions du Président Macky SALL, le Bâtitteur, Mr Amadou Ba garantit à la fois la continuité de l'État et la cohérence de la perspective d'une nouvelle phase du PSE performant au profit de tous. Il nous faut Amadou pour les raisons ci après :

- _ Aimer le pays, comme il l'a toujours montré.

- _ Montrer le bon exemple à travers son parcours.

- _ Assurer la continuité dans le social, l'économie, la sécurité et rassurer les sénégalais.

- Doter le pays d'un nouvel air sans haine ni mépris.

- prôner la réconciliation nationale.

- Utiliser les ressources du pays pour l'essor économique:

- mobiliser, sous la direction éclairée du PR Macky Sall, tous les Sénégalais épris de paix, de stabilité et de développement pour un score de 52,78% au soir du 25 février 2024.

PAPE MODOU FALL
PRÉSIDENT DU PARTI RV/DÉGG
MOO WOOR COORDONNATEUR
DE LA CR/2SR

ABDOU KHAFOR TOURÉ MOBILISE À WAKHINANE NIMZATH ET LÂCHE :

« Les tenants de la thèse du report sont des plaisantins »

Ce samedi 20 janvier 2024, s'est tenue à la case foyer de Wakhinane Nimzath dans une salle archi-comble et une liesse populaire, une assemblée générale d'information et de mobilisation. Celle-ci se situe dans la perspective de la campagne présidentielle à venir.



Khafor Touré, très actif et en verve a réuni l'ensemble de ses militants et responsables dans la zone pour délivrer un message d'unité, de générosité, de l'intelligence, de solidarité et de vaste rassemblement autour de l'Apr et de la coalition BBY dans les quartiers et les zones pour une victoire éclatante de Amadou Ba au premier tour de l'action présidentielle. Il a rappelé la nécessité de la dynamisation des instances politiques à Guediawaye. Ce à quoi tous les responsables doivent s'atteler pour renverser la tendance. Il a rappelé le contexte de la majorité à Guediawaye qui a

perdu les deux dernières échéances électorales. « Pour cela, nous devons davantage prêter attentions aux jeunes et femmes des quartiers défavorisés pour maintenir l'espoir », a-t-il fait savoir. Par ailleurs, il a insisté sur la nécessité de consolider la démocratie en traitant les tenants de la thèse du report des élections de plaisantins.



« Le processus de la tenue de l'élection présidentielle à date échue doit être irréversible. Il faut aller aux élections et respecter le verdict des urnes. Les recalés du conseil constitutionnel doivent prendre acte et aller se mouvoir dans des coalitions. Il est inadmissible de parler de report à presque un mois des élections dans une démocratie majeure et éprouvée comme le Sénégal ». La stabilité réside dans la nécessité des acteurs politiques d'être exemplaires dans leur posture et discours.

A.F

LE CANDIDAT DU PDS OUT

La défense de Karim Wade devant le Conseil constitutionnel et les vraies raisons du rejet de sa candidature

Le Conseil Constitutionnel du Sénégal, dans sa décision N° 2/E/2024 en date du 20 janvier 2024, a statué sur la recevabilité de la candidature de Karim Meïssa Wade à l'élection présidentielle du 25 février 2024. Cette décision fait suite à une série de considérations légales et constitutionnelles, ainsi qu'à des requêtes et contre-requêtes soumises par les parties concernées.

La décision s'appuie sur plusieurs textes juridiques, notamment les articles 28 à 30 de la Constitution du Sénégal, l'article 2 de la loi organique N° 2016-23 du 14 juillet 2016 relative au Conseil Constitutionnel, et les articles L.28, L.29, L.30, L.37, et L.128 à L.127 du Code électoral. D'autres documents, tels que des décrets et des arrêtés relatifs à l'élection présidentielle, ont également été pris en considération.

Requête de Thierno Alassane Sall

Thierno Alassane Sall, dans sa requête, conteste l'éligibilité de Karim Meïssa Wade sur la base de la nationalité. Thierno Alassane Sall soutient que Karim Wade, figurant sur la liste électorale de Versailles en France au 16 janvier 2024, ne possède pas exclusivement la nationalité sénégalaise. Cette affirmation repose sur l'article 28 de la Constitution sénégalaise qui stipule que tout candidat à la présidence doit être exclusivement de nationalité sénégalaise.

Arguments Juridiques de la Requête

- Inscription sur une Liste Électorale Étrangère : Thierno Alassane Sall avance que l'inscription de Karim Wade sur la liste électorale française contredit la déclaration d'exclusivité de la nationalité sénégalaise exigée des candidats.
- Manque de Preuve de Renonciation : Thierno Alassane Sall argumente qu'en l'absence de décret des autorités françaises attestant de la perte de la nationalité française de Karim Wade, sa candidature devrait être considérée comme irrecevable. Argumentation Principale de Karim Meïssa Wade
Karim Meïssa Wade a centré sa réponse sur la preuve de la perte de sa nationalité française, en réponse à l'accusation d'avoir une double nationalité qui le rendrait inéligible selon les exigences constitutionnelles sénégalaises.

Présentation des Preuves

- Attestation Consulaire : Karim Wade a fourni une attestation du Consul de France à Doha, affirmant qu'il a déposé une déclaration de perte de la nationalité française le 26 octobre 2023. Cette pièce vise à prouver qu'il a entamé le processus de renonciation à la

nationalité française avant la date limite de dépôt des candidatures.

2. Décret Français : Il a également présenté un décret daté du 16 janvier 2024, publié au Journal officiel de la République française, confirmant sa libération de l'allégeance française. Ce document est censé établir que la perte de la nationalité française est officielle et reconnue par les autorités françaises. Karim Wade a fait référence à la décision du Conseil constitutionnel n°1/E/2024 du 12 janvier 2024, qui avait initialement validé sa candidature. Il a souligné que cette décision avait confirmé la conformité de sa candidature avec les articles 28 et 29 de la Constitution sénégalaise, qui stipulent les conditions d'éligibilité, notamment en ce qui concerne la nationalité. Dans sa réponse, Karim Wade a mis en avant sa déclaration sur l'honneur, datée du 21 décembre



2023, où il affirmait posséder exclusivement la nationalité sénégalaise au moment de son dépôt de candidature.

Analyse de la Situation par le Conseil

Le Conseil Constitutionnel a analysé la requête de Thierno Alassane Sall et la réponse de Karim Meïssa Wade. L'attention s'est principalement portée sur la question de la nationalité de Wade et sa conformité avec les exigences constitutionnelles

pour l'éligibilité à la présidence.

Points Clés de la Décision

Le Conseil a examiné les preuves fournies par Karim Wade, notamment l'attestation consulaire et le décret français. Le Conseil a constaté que, bien que Karim Wade ait perdu la nationalité française avant l'élection, sa déclaration sur l'honneur, faite lors de son dépôt de candidature, était inexacte. À cette date, il possédait encore la nationalité française.

Il a été noté que les effets du décret consacrant la perte d'allégeance de Karim Wade à la France ne sont pas rétroactifs. Ainsi, au moment de sa déclaration du 21 décembre 2023, Karim Wade n'avait pas exclusivement la nationalité sénégalaise. Sur la base de ces constatations, le Conseil a jugé la candidature de Karim Meïssa Wade irrecevable pour l'élection présidentielle de 2024.

Avec Senego

Echos... Echos... Echos... Echos... Echos... Echos... Echos... Echos...

Présidentielle 2024 : Ousmane Sonko exclu définitivement de la course ...



Le Conseil Constitutionnel a exclu définitivement Ousmane Sonko de la course à la présidentielle de 2024, mettant fin à un suspense tendu suite à son recours. Cette décision inattendue change la donne dans la compétition électorale, soulevant des questions sur l'impact sur le paysage politique et la réaction de ses partisans. Voici comment le Conseil constitutionnel a argumenté sa décision.

15. Considérant que le candidat Ousmane SONKO, à l'appui de sa requête, soutient que l'absence de l'attestation confirmant le versement de sa caution, qui a motivé l'irrecevabilité de sa candidature, ne lui est pas imputable, mais résulte plutôt de défaillances de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), qui a reçu son chèque certifié, lui a délivré une quittance le 30 novembre 2023 et refusé de lui remettre une attestation;
16. Considérant que l'absence de l'attestation de versement de la caution et des fiches de parrainage est le résultat du refus des autorités administratives compétentes; que s'il est vrai, que le dossier d'Ousmane SONKO ne contenait pas toutes les pièces exigées par la loi, il est tout aussi vrai que ce fait ne saurait lui être

reproché, puisqu'il est indépendant de sa volonté ;
17. Considérant, cependant, que si le contrôle des parrainages et leur validité sont, condition nécessaire pour la recevabilité des candidatures, elle n'est pour autant suffisante;
18. Considérant qu'aux termes de l'article L.125 du Code électoral, « pour s'assurer de la validité des candidatures déposées (...), le Conseil constitutionnel fait procéder à toute vérification qu'il juge utile»; que par arrêt n°1 du 4 janvier 2024, transmis par la Cour suprême, celle-ci a rejeté le pourvoi d'Ousmane SONKO dirigé contre l'arrêt n° 137 du 8 mai 2023 rendu par la première chambre correctionnelle de la Cour d'Appel de Dakar, dans la procédure de diffamation qui l'opposait à Mame Mbaye Kan NIANG; qu'il en résulte qu' Ousmane SONKO se trouve définitivement condamné à une peine d'emprisonnement de 6 mois avec sursis; que cette condamnation le rend inéligible pour une durée de 5 ans, en application de l'article L.30 du Code électoral; que la requête est rejetée.

Marché Saint Maur de Ziguinchor sans électricité, les commerçants tirent la sonnette d'alarme

Des responsables du marché Saint Maur de Ziguinchor ont plaidé ce samedi pour le retour de l'électricité dans ce lieu de commerce frappé par un incendie au mois de décembre. Ils ont signalé que leur lieu de commerce communément appelé marché Boucotte est dans l'obscurité depuis qu'il a pris feu. « Depuis que notre marché a pris feu, nous n'avons pas d'électricité. Nous avons sollicité la mairie mais toujours rien. Nous réitérons nos sollicitations auprès de la municipalité, de l'État et aux bonnes volontés pour l'alimentation en électricité du marché », a plaidé le secrétaire général du marché de Boucotte, Lamine Diop. « Vivre sans électricité au marché est très difficile, voire impossible. Certains produits pourrissent tous les jours. Nous voulons que les autorités municipales et étatiques nous viennent en aide », a ajouté M. Diop lors un point de presse. Un incendie s'est déclaré au mois de décembre dernier au marché Saint Maur de Ziguinchor communément appelé de Boucotte ravageant des installations commerciales érigées sur une emprise de 4000 mètres carrés.

UKRAINE:

Nombreuses victimes à Donetsk après une frappe sur un marché

La Russie a dénoncé ce dimanche 21 janvier la frappe ukrainienne sur Donetsk, qui a fait au moins 25 morts et 20 blessés. « Un acte terroriste barbare », selon le ministère russe des Affaires étrangères. Par ailleurs, un incendie d'origine inconnue s'est déclaré sur un terminal gazier russe sur la mer Baltique.

L'attaque sera au programme des discussions à New York à l'ONU du chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov à partir de lundi, selon Moscou. La frappe de Kiev a touché un marché de Donetsk, grande ville de l'est de l'Ukraine, dans le Donbass. Située à environ 20 kilomètres de la ligne de front, elle est passée sous le contrôle de séparatistes prorusses pilotés par Moscou en 2014, et régulièrement la cible de bombardements ukrainiens. Le bilan de l'attaque de ce dimanche est l'un des plus meurtriers depuis plusieurs mois. « Le marché a été attaqué le dimanche, au moment où il est le plus fréquenté », a fustigé sur Telegram le chef prorusse de la région, Denis Pouchiline. Le ministère russe des Affaires étrangères dénonce un acte barbare : « Le régime néo-nazi de Kiev, soutenu par les États-Unis et leurs satellites, a une

fois de plus commis un acte terroriste barbare contre la population civile de la Russie », peut-on lire dans le communiqué du ministère russe des Affaires étrangères.

Incendie sur un terminal gazier de la Baltique

Par ailleurs, un incendie a éclaté ce dimanche dans un terminal gazier sur la mer Baltique russe. Le feu a été provoqué par « un facteur externe », a annoncé l'entreprise Novatek, gérante du site, sans donner de piste à ce stade. « Selon les premières informations, l'incendie a été provoqué par un facteur externe. Il n'y a pas de victimes, ni de menace pour la vie et la santé des employés », a indiqué Novatek, première exportatrice russe de gaz naturel liquéfié (GNL), dans un bref communiqué. Le site se trouve à 110 kilomètres à l'ouest de Saint-



Pétersbourg près de la frontière avec l'Estonie, au bord de la mer Baltique, et à 1.000 km de la frontière avec l'Ukraine. Si l'entreprise russe, tout comme les autorités locales, n'ont à ce stade pas évoqué la cause du feu, les forces ukrainiennes ont revendiqué cette semaine deux attaques contre des dépôts pétroliers sur le sol russe, l'un dans la région de Leningrad (nord-ouest) - où se trouve

Oust-Louga -, et l'autre dans la région de Briansk, frontalière avec l'Ukraine, provoquant un violent incendie. Le ministère russe de la Défense, dans plusieurs communiqués, a fait état dimanche d'attaques ukrainiennes « déjouées » dans la nuit, sans mentionner d'incident à ce stade dans la région de Leningrad. Selon le site internet de Novatek, le complexe d'Oust-Louga transforme du gaz naturel en

naphta (un mélange liquide intermédiaire entre l'essence et le kérosène), en carburant pour avion et en composants de carburant pour bateaux. C'est aussi depuis la ville d'Oust-Louga que partent les tubes du gazoduc Nord Stream 2 en direction de l'Allemagne, une infrastructure qui n'est toutefois jamais entrée en service car victime d'un sabotage en septembre 2022.

RFI

FRANCE:

Les opposants à la loi asile et immigration dans la rue

Dernier coup de pression sur l'exécutif : quatre jours avant une décision très attendue du Conseil constitutionnel, une large coalition d'opposants à la loi sur l'immigration a manifesté partout en France dimanche 21 janvier contre la promulgation d'un texte assimilé à une victoire idéologique « de l'extrême droite ».



Quelque 150 000 personnes ont participé partout en France aux manifestations organisées dimanche 21 janvier contre la loi immigration, dont 25 000 à Paris, a annoncé la secrétaire générale de la CGT Sophie Binet sur X (ex-Twitter).

Selon le ministère de l'Intérieur, ce sont 75 000 manifestants qui ont battu le pavé dans l'Hexagone. La Préfecture de police de Paris a comptabilisé 16 000 manifestants dans le cortège parisien, le plus important des 160

marches prévues dans toute la France contre ce texte controversé, pour faire pression sur l'exécutif, qui pourrait promulguer rapidement le texte voté mi-décembre, notamment avec les voix du Rassemblement national, sauf censure complète et surprise par les Sages le 25 janvier. L'appel avait été initialement lancé par 201 personnalités (acteurs, écrivains, journalistes, syndicalistes...). « Soucieux de rassemblement et de solidarité plutôt que de division sans fin de notre société, nous deman-

ons au président de la République de ne pas promulguer cette loi », écrivent les auteurs de l'appel. Pour les signataires de tous horizons, la loi « a été rédigée sous la dictée des marchands de haine qui rêvent d'imposer à la France leur projet de 'préférence nationale' ». Le texte comprend de nombreuses mesures controversées, comme le durcissement de l'accès aux prestations sociales, l'instauration de quotas migratoires ou le rétablissement du « délit de séjour irrégulier ». RFI

AFRIQUE

Attaques en mer Rouge: pression sur les ports africains



Les attaques des rebelles houthis du Yémen contre des navires marchands en mer Rouge, se poursuivent. Les attaques visent une route qui représente environ 15 % du trafic maritime mondial et constitue un canal vital entre l'Europe et l'Asie. Des centaines de grands navires ont ainsi dévié leurs trajectoires autour de la pointe sud de l'Afrique. Les conséquences se font déjà sentir dans certains ports africains.

Cette augmentation du trafic maritime crée des débuts de congestion dans les ports dits de soutage. Dans ces ports, les navires viennent se ravitailler en mazout lourd, nécessaire à leur propulsion. La demande de combustible de soute a augmenté dans les ports de l'île Maurice, des îles Canaries et d'Afrique du Sud. Le prix de cet hydrocarbure, livré au Cap, a augmenté de 15 % - pour atteindre près de 800 dol-

lars par tonne métrique. Pas de problème de blocage des ports pour l'instant, explique Raj Mohabeer, responsable de la sécurité maritime à la Commission de l'océan Indien, mais la situation pourrait se dégrader. « On sait qu'il y a un peu de difficulté dans le port de Durban. Ce changement de route des bateaux aura certainement beaucoup d'impact dans la zone. Par exemple, avec le nombre croissant de vraquiers et de pétroliers, il y aura peut-être des risques de pollution marine et autres qui vont augmenter. Peut-être que tout le monde pensait que ces attaques ne seraient pas persistantes. Or, à la lumière de ce que l'on constate, c'est quelque chose qui ne va pas se terminer si tôt et c'est là où l'on est en train de réfléchir sur quelles suites on pourrait donner. » Et quelles suites pour contrer les attaques de la piraterie au large de la Somalie, par exemple ? Il y en a eu au moins quatre, contre des navires de commerce, depuis fin novembre.

Grille Mots fléchés N°639

| | | | | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------|--|---------------------------------------|--------------------------------------|
| PANS DE BOIS JALOUSIE ORIENTALE | LANGUE D'OC | SOIGNÉE OUTIL DE PAVAGE | ENTRÉE DE L'ÉGLISE NORME THERMIQUE | CONDITION MATÉRIAU DE CONSTRUCTION | ARCHITECTE DE "BERCY" CONJONCTION |
| PETITS PALAIS À LA CAMPAGNE | FORME DE VOUTE ÉCRIVAINS D'OPÉRETTE | | PRIX IMPOSÉ | ÉQUERRE CUIVRE AU LABO | POSSÉ-DAMES |
| DISPOSA ÉDIFICE RELIGIEUX | | NAUFRAGÉE GRAND MAÎTRE JEDI | PRÉPOSITION TELLE L'ATLANTIDE | VIEUX DO PARESSEUX | |
| ARROSE FLORENCE VIEUX | | ANCIEN FAIT VIBRER L'INSTRUMENT | ASSISTE LE MAÎTRE D'OUVRAGE AFRICAÎNES | | |
| | GRADE AU JUDO GRADINS | | CAPITALE DE L'UKRAINE DÉCHIFFRÉ | | |
| SERT UN COU VILLA À TIVOLI | | | | ACCORD DE LONDRES | MATÉRIAU DE CONSTRUCTION |
| | | THERMES À PARIS | | | TOIT DU MONDE |
| TOUR D'ITALIE | ÉTAT AMÉRICAIN VICTOIRE D'EMPIRE | | LÉGENDE DU NÉPAL TRÈS COURT | | |
| | | GRAND CONTINENT | | | |
| VOLCAN ITALIEN CHÂTEAU DE DIANE | | | POUDRE D'ECORE CÉSIMUM AU LABO | BROME AU LABO 51 À ROME | |
| | | SOIGNER LES DÉTAILS | | | |
| VILLE D'ITALIE AU PATRIMOINE MONDIAL | | | LIEU À VISITER | | |

Blagues ... Blagues ... Blagues ...



MELES N°501

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| T | C | C | I | C | T | E | G | R | U | O | C |
| N | A | Q | B | O | I | G | N | O | N | C | E |
| U | R | C | M | R | P | T | N | A | E | E | P |
| P | O | A | O | R | O | R | U | V | L | E | |
| C | T | H | U | V | R | C | T | O | S | E | F |
| E | T | N | C | V | A | I | O | I | N | R | T |
| R | E | P | I | N | A | R | D | L | A | I | E |
| I | A | O | A | L | A | A | C | I | I | H | R |
| S | P | N | I | N | R | H | S | O | C | J | O |
| E | A | A | G | U | R | E | T | A | T | A | P |
| S | P | E | R | S | I | L | M | E | L | O | N |
| S | I | O | P | E | C | H | E | X | I | O | N |

- | | | |
|---------|---------|---------|
| AIL | COTON | OIGNON |
| ANANAS | COURGE | ORANGE |
| AVOCAT | EPINARD | PATATE |
| BROCOLI | FRAISE | PECHE |
| CAROTTE | HARICOT | PERSIL |
| CELERI | LAITUE | POIS |
| CEPE | MACHE | POIVRON |
| CERISE | MELON | PRUNE |
| CHOU | NAVET | RADIS |
| CITRON | NOIX | TOMATE |

Horoscope

Belier

Promesses et enchantements amoureux seront au rendez-vous. Que ce soit au travail ou à la maison, privilégiez la douceur et la patience plutôt que de tenter de diriger les événements ou les comportements selon vos désirs. En adoptant cette approche, vous vous assurez la sérénité et du bonheur.

Taureau

Le nouvel élu de votre cœur vous démontrera, et ce, preuve à l'appui, son engagement sincère envers vous. Au travail, vous aurez envie de nouveauté, de démontrer d'autres facettes de vos talents professionnels, artistiques ou d'affaires. Vous allez connaître un beau succès.

Gémeaux

Vous avez appris de vos propres erreurs dernièrement puisque la leçon fut assez difficile à digérer. Cela dit, il a été démontré que dans n'importe quelle relation, la responsabilité de chacun est de 50 %. Alors, cessez de vous sentir coupable et passez à autre chose.

Cancer

Vous voyagez à contre-courant, cette semaine, et la fatigue se fera fortement sentir. Soyez vigilent puisque vous pourriez subir une attaque informatique sur Internet. En revanche, sur le plan matériel, de belles rentrées d'argent dessineront un sourire sur vos lèvres.

Lion

Vous vous montrerez efficace et rempli de bonnes idées. Lorsque la planète Mars s'active, comme c'est le cas aujourd'hui, il est important de demander conseil à des gens d'expériences et plus avisés avant de décider quoi que ce soit. Vous apposez peut-être votre signature au bas d'un contrat.

Vierge

Certains parmi vous ont vécu des choses très difficiles sur le plan professionnel et amoureux ces dernières semaines. Ou bien, plusieurs autres se sont sortis d'affaires en se trouvant un emploi à la mesure de leurs ambitions. Bref, les difficultés s'amenuisent et c'est bien ainsi.

Balance

Vous vous sentez plus en possession de vos moyens amoureux ces temps-ci et vous communiquez mieux vos sentiments. Aussi, vous ressentez les choses et les gens avec une acuité impressionnante. Une rencontre amoureuse marquante agira comme un élément déclencheur.

Scorpion

Vous lancerez des idées de sorties, des projets ou des rencontres familiales ou amicales. Au travail, un manque de liberté d'action vous énerve vraiment, ce qui vous propulse dans une recherche d'autonomie professionnelle. Bref, elle se retrouve au cœur de vos préoccupations.

Sagittaire

Quelques incertitudes concernant vos sentiments atténuent votre enthousiasme. Au travail, il se peut que vous changiez d'avis concernant un projet. Sinon, la nature du travail sera plus éphémère et difficilement planifiable à long terme. Tout rentrera dans l'ordre très bientôt.

Capricorne

Vous êtes sur le point de découvrir ce que vous voulez vraiment accomplir, réaliser et développer dans votre vie amoureuse, professionnelle, commerciale, artistique ou politique. Une situation familiale vous oblige à transformer votre manière de voir les choses.

Verseau

Vous devinerez vos proches et amis sans qu'ils aient à ouvrir la bouche. Les responsabilités sont lourdes à porter au travail et vous avez aussi l'impression de ne pas être reconnu à votre juste valeur. Une rencontre amoureuse pourrait changer complètement votre vie.

Poissons

Vous allez conclure des affaires d'or. Bref, vous pourriez prendre un gros client dans vos filets. Cela vous assurera un avenir brillant et vous vous faciliterez la vie, ce qui n'est pas pour vous déplaire. D'autres trouveront le bon agent pour promouvoir leur carrière.

Numéros utiles

- Renseignements..... 12 12
- Aéroport..... 33 628 10 10
- Sénélec (dépannage).....33 867 66 66
- SDE (dépannage).....800 11 11
- Sonatel (dépannage).....13
- Commissariat Central..... 33 823 71 49
- Gendarmerie num vert800 20 20
- SOS MEDECINS.....33 889 15 15
- SUMA ASSISTANCE.....33 824 24 18
- POMPIERS.....33 823 03 50
- Hôpital principal de Dakar.....33 839 50 50
- BSDA.....33 822.5427
- Préfecture de Dakar.....33 821.6722
- Chambre de commerce.....33 823.7189
- Building administratif.....33 849.7070
- Etat civil.....33 821.5121

Conseil du jour



Leur contenu élevé en glucides en fait des fruits à haute teneur énergétique, parfaits pour les activités sportives. Les dattes sont aussi une bonne source de fibres alimentaires qui aident à réguler la digestion. Elles procurent un regain d'énergie et aide à lutter contre l'anémie.

@nature_taste

Solution Mots fléchés N°637

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| E | P | E | K | E | S | O |
| S | P | R | I | N | G | B |
| R | O | S | E | A | U | A |
| B | O | I | L | L | E | Z |
| U | E | G | A | L | A | R |
| A | V | A | R | E | D | I |
| A | E | N | A | V | O | L |
| A | T | T | I | S | E | Z |
| T | I | T | A | N | E | S |
| S | E | C | P | E | R | O |
| S | E | C | P | E | R | O |
| A | V | C | J | E | T | O |
| A | L | L | O | U | E | S |
| P | R | O | M | U | S | E |
| P | E | N | E | N | E | M |
| Q | U | E | R | I | S | O |
| S | I | O | T | U | A | I |
| R | E | C | O | N | N | A |

Solution mots mêlés N°500

Mot mystère : EXTRAORDINAIRE

Citation

"L'AMOUR CE N'EST PAS COMBIEN DE FOIS TU DIS "JE T'AIME" MAIS COMBIEN DE FOIS TU LE PROUVES"

HEURE DE PRIÈRE

du 22/01/2023

- | | |
|---------|-------|
| Fajr | 06:24 |
| Dohr | 13:21 |
| Asr | 16:38 |
| Maghreb | 19:04 |
| Isha | 20:14 |

CAN2023 :

La Zambie arrache le nul face à la Tanzanie (1-1)

Longtemps menée au score, la Zambie a arraché un nul quasi-inespéré face à la Tanzanie ce dimanche (1-1). Les deux nations restent dans la course pour la qualification dans ce groupe avec le Maroc et la RD Congo.



La Tanzanie et la Zambie ont fait match nul dimanche 1-1, laissant un groupe F très ouvert après l'autre match nul 1-1 entre le Maroc et la RD Congo plus tôt dans la journée.

C'est la Tanzanie, pourtant loin d'être la favorite de la rencontre, qui a ouvert le score à la 11e minute par Simon Msuva. Les Zambiens se voyaient ensuite lourdement

pénalisés par l'exclusion de leur capitaine Rodrick Kabwe à la 44e minute sur un 2e carton jaune. Les joueurs tanzaniens auraient pu dans la foulée hériter d'un penalty mais, après recours à la VAR, l'arbitre est revenu sur sa décision et a renvoyé tout le monde au vestiaire pour la mi-temps. À la reprise, les Tanzaniens jouaient défense toute avec l'objectif de remporter leur première victoire dans cette CAN en profitant de leur supériorité numérique. Espoir déçu avec l'égalisation à la 88e minute des « Chipolopolos » zambiens par Patson Daka, le joueur de Leicester, d'une superbe reprise de tête sur un corner tiré par Clatous Chama. Le Maroc se retrouve donc en tête du groupe avec 4 points devant la RD Congo et la Zambie (2 points) alors que la Tanzanie est dernière avec 1 point avant la dernière journée le 24 janvier, qui verra le Maroc affronter la Zambie, la Tanzanie rencontrant elle la RD Congo.
wiwsport.com

CAN 2023 – MAROC :

Les regrets de Walid Regragui sur les tensions de fin de match

Le Maroc et la RD Congo, se sont quittés ce dimanche, sur un score nul (1-1), pour le compte de la deuxième journée de la poule F. Avec ce point du nul, les Lions de l'Atlas, vont devoir attendre la troisième et dernière journée des phases de groupes, pour assurer officiellement la qualification en huitième de finale, de cette campagne africaine.



Juste après la fin de cette rencontre des tensions ont été notées entre ces deux formations. Une situation que regrette fortement le sélectionneur du Maroc, Walid Regragui qui souligne : « Je n'ai rien à dire j'ai beaucoup de

respect pour Mbemba. C'est peut-être l'adrénaline qui l'a fait répondre comme ça, il n'y a pas de souci. Je regrette car on a pas donné une belle image, ni nous, ni la RDC. » Après deux matchs, le Maroc compte que 4 points, avec une

victoire d'entrée face à la Tanzanie (3-0), et le nul d'aujourd'hui. La troisième sortie des coéquipiers d'Achraf Hakimi est prévue le mercredi 24 janvier contre les « Chipolopolos » de la Zambie.
Wiwsport.com

SÜPER LIG :

Kasimpasa retrouve la victoire contre Hatayspor avec un but de Mamadou Fall



Après deux défaites de rang, Kasimpasa a renoué avec la victoire en Championnat en battant Hatayspor samedi (3-0). Mamadou Fall a participé à cette victoire.

Battue par Basaksehir (0-3) et Ankaragucu (1-3) lors de ses deux derniers matchs de Championnat, la formation de Sami Uğurlu s'était ensuite faite sortir au cinquième tour de la Coupe de Turquie mardi par Bandirmaspor (0-1). En quête de

regain de confiance, elle a brillamment réussi son coup contre Hatayspor ce samedi. Sur leur pelouse dans le cadre de la 21e journée de la Süper Lig, Mamadou Fall et ses partenaires se sont nettement imposés face à l'Etoile du Sud sur le score de 3-0. L'attaquant sénégalais de 32 ans a d'ailleurs assisté à cette victoire en inscrivant le dernier but de son équipe, synonyme de sa sixième réalisation cette saison.

LUTTE

Baye Ndiaye intéressé par l'affiche Reug Reug v Boy Niang 2, la « foudre de Thiaroye » donne son accord



Vainqueur de Bombardier il y a quelques semaines, Reug Reug s'est dit prêt à affronter Boy Niang 2 qui a raté le coche face à Modou Lô. Le lutteur de Thiaroye s'est confié sur Bantamba TV.

C'est Baye Ndiaye qui a mis la puce à l'oreille à Reug Reug à l'occasion de sa participation à l'émission Pencum Lamb sur Bantamba TV. Le promoteur d'Albourakh Events s'est dit intéressé par l'affiche Reug Reug v Boy Niang 2.

« C'est une affiche intéressante aux yeux des armateurs de lutte. Si les lutteurs sont raisonnables (par rapport aux cachets) je peux organiser le combat. C'est vraiment une très belle affiche » a-t-il déclaré. Interrogé sur le sujet, le tombeur de Bombardier affirme être prêt à affronter le fils de De Gaulle. « Oui je suis prêt d'autant plus que Modou Lô a refusé de m'affronter » a-t-il brièvement répondu.

Lisez encore mieux !

DIRECT NEWS

Au coeur de l'info!

www.directnews.sn

DISPONIBLE SUR Google play